



Dératisation Désinsectisation Désinfection
Protection anti-pigeons
Traitement des bois
Fumigation



CONTRAT IMAGO 3D N° CT181651

Coordonnées de facturation		Interlocuteurs	
Enseigne : LYCÉE MARSEILLEVEYRE Raison sociale : EPLE Adresse : 83, Traverse Parangon Code postal : 13008 Ville : MARSEILLE 8EME ARRONDISSE Tel : 04 91 17 67 00 Fax :		Nom : Mr Raphael PETRI Fonction : Gestionnaire Tél : 04 91 17 67 30 Mobile :07 83 75 80 48 Mail : ges.0130038w@ac-aix-marseille.fr Nom : Fonction : Tél: Mobile : Mail :	
Coordonnées de traitement		Interlocuteurs	
Enseigne : LYCÉE MARSEILLEVEYRE Adresse : 83, Traverse Parangon Code postal: 13008 Ville: MARSEILLE 8EME ARRONDISSE		Nom : Mr Raphael PETRI Fonction : Gestionnaire Tél: 04 91 17 67 30 Mobile :07 83 75 80 48 Mail : ges.0130038w@ac-aix-marseille.fr Nom : Mr Raphael PETRI Fonction : Gestionnaire Tél: 04 91 17 67 30 Mobile :07 83 75 80 48 Mail : ges.0130038w@ac-aix-marseille.fr	
Particularités :			
Date de début de contrat : 01/01/2019 Contrat de 1 an, reconductible 1 fois seulement pour une nouvelle période de 1 an. 4 interventions par an : Janvier, Avril, Juillet et Septembre Le montant du contrat ne sera pas révisé d'une année sur l'autre. Mise en place d'un dispositif de contrôle obligatoire concernant la lutte contre les nuisibles (Arrêté du 8 Octobre 2013). Dossier de traçabilité HACCP : Plan d'appatage, Fiches de Données de Sécurité des produits utilisés, Liste des centres anti-poisons, Signalétique, Rapports d'intervention.			
Zones, locaux ou sites à traiter			
Zone de restauration, 1er étage : Le bloc cuisine, la réserve sèche, la plonge, le vestiaire et le local technique. Zone de restauration, RDC : Le sas déchets/ parking et les locaux vide ordures (2) Salle polyvalente : Le local technique			
Niveau de traçabilité : Contrat de type Sérénité (rapport d'intervention + plan d'appatage)			
Pour la mise en place et/ou l'assainissement des locaux (Ex: M.O. ; Produits; traçabilité...)			Prix / HT
Mise en place de la traçabilité	Dossier Haccp		75,00 €
Pour le contrôle après 1er traitement (Ex: ré-appâtage, vérification de la non infestation des locaux)			
Pour le Matériel		Quantité	P.U.
BOITE SOURIS SX NOIRE	Boite souris sécurisée	10	3,50€ 100
Le client s'engage à payer <u>uniquement lors de la première année contractuelle un montant supplémentaire de :</u>			TOTAL HT : 75,00 €
Nuisibles combattus		Fréquence de passage	
SOURIS	Mus musculus	4 interventions / an	
BLATTES	Germaniques	4 interventions / an	
BLATTES	Orientales	4 interventions / an	
Le client s'engage à payer <u>un montant forfaitaire annuel de :</u>			Total HT :790,00 €
Les garanties			Prix unitaire / HT
Avec garantie de ré-intervention entre deux visites pour les nuisibles suivants: Une Intervention avec un tarif préférentiel pour les nuisibles ou prestations suivant(e)s			Souris et blattes germaniques Blattes orientales 0,00 € 95,00 €
Le contrat est conclu pour une durée de 1 Année(s) avec une facturation tous les 12 mois			
Mode de règlement : Chèque à 30 Jours			
Le contrat prendra effet à la date de signature sauf accord contraire entre les deux parties à savoir, en date du :			